

FICHE TECHNIQUE

DÉCORATION
& PROTECTION



BÉTON CIRÉ GUARD® COLOR

LASURE COLORÉE D'IMPRÉGNATION POUR SOLS INTÉRIEURS

- ✓ DÉCORE ET EMBELLIT
- ✓ GARDE L'ASPECT BRUT ET NATUREL DU SOL
- ✓ NE CRÉE PAS D'AJOUT DE MATIÈRE
- ✓ SUPPORTS COMPATIBLES: DALLE BÉTON, CHAPE CIMENT, RAGRÉAGE RÉFÉRENCÉ

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- **Béton Ciré Guard® Color** n'est pas une peinture et ne crée pas de « matière », c'est une lasure d'imprégnation non filmogène destiné à la coloration des sols intérieurs en béton ou après application d'un ragréage. Son aspect semi-transparent permet de conserver l'aspect brut et naturel du support.
- Le sol ainsi coloré doit être protégé avec **Béton Ciré Guard® Protect** puis **Béton Ciré Guard® Finish** afin d'assurer une protection contre l'eau, l'huile, les taches et les salissures.
- **Béton Ciré Guard® Color** se fixe par un double effet: il durcit par réaction avec la chaux du ragréage pour former des composés minéraux qui se répartissent dans la structure cristalline du mortier durci. De plus, la base acrylique assure une parfaite adhérence des pigments sur le mortier. **Béton Ciré Guard® Color** permet de modifier la teinte mais ne corrige pas les défauts d'aspect du support (rugosité, aspérité, etc.).

UTILISATION

- Le système **Béton Ciré Guard®** peut s'appliquer sur différents types de sols intérieurs neufs ou anciens soumis à un trafic domestique ou piétonnier (voir paragraphe supports admissibles).
- Le système **Béton Ciré Guard®** est idéal pour teinter avec un effet ciré les sols des bureaux, des espaces publics à trafic modéré, des sols de maisons individuelles...

NUANCIER

5 coloris standards selon le nuancier **Béton Ciré Guard® Color**. La teinte finale dépend de la teinte initiale du support.



ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Respectueux de l'environnement et écologique:

- Produit à base d'eau.
- Sans solvant pétrolier et sans silicone.
- Non dangereux et non toxique.
- Biodégradable à plus de 90%*.
- Émission dans l'air intérieur: A+.
- COV < 3,5 g/l*.

SUPPORTS ADMISSIBLES

- **Chape ciment** ou **dalle béton** de plus de 28 jours finie à l'hélicoptère ou lissée fin.
- **Ragréages compatibles avec le système Béton Ciré Guard®**:
ragréage de sol (AXTON), weber.niv pro (WEBER), weber.niv dur (WEBER), XPS (BOSTIK), Roxol Flex (SADER-BOSTIK), Mini Chape Fibre (MANG-BOSTIK), Fiber Roc (Miplacol -BOSTIK), 176 Sol 4000 (PAREX LANKO), NC 172 bi-Turbo (UZIN), NC 170 (UZIN), Ragreroc Rapid (DESVRES), Servoplan S I I I (KIESEL), weber.floor 4320 (WEBER).
- Le support doit être d'une **porosité homogène**.
- Les systèmes **Béton Ciré Guard®** ne s'appliquent que sur les supports évoqués dans cette fiche, tout autre support n'est pas acceptable.

CONDITIONNEMENT

Conditionnements de 2 et 5 litres.

Kit prêt à l'emploi 3 x 2L + outils d'application.

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Les conditions d'application et de préparation des supports doivent satisfaire le DTU 59.3. Appliquer le produit sur une surface propre, dépoussiérée et sèche.
- Pour enlever les salissures et les taches grasses utiliser **Décap'Sols Guard®**. Pour enlever les traces de laitances, les voiles de ciment ou les efflorescences utiliser **Décap'Laitances Guard®**.
- En cas d'utilisation d'un ragréage, veiller à bien respecter la mise en œuvre du fabricant, travailler à température constante, incorporer toujours la même quantité d'eau. Le rouleau débulleur n'est pas obligatoire, il peut laisser des traces.
- Après séchage recommandé par le fabricant du ragréage (minimum de 72h à 20°C et 50% d'humidité), égrener au grain fin (120) sur les zones comportant des excroissances afin de parfaire l'état de surface. Aspirer parfaitement le support à l'aide d'un aspirateur industriel.

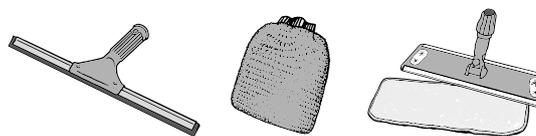
Application :

- Bien secouer l'emballage avant utilisation. Utiliser un agitateur électrique si nécessaire pour bien homogénéiser les pigments avec le reste du produit.
- Toujours réaliser un test préalable.
- Le nombre de couches dépend de la couleur et de l'opacité désirées. 2 couches minimum sont nécessaires, mais il est possible d'appliquer une 3^{ème} couche.
- Diluer la 1^{ère} couche à raison d'un volume de produit pour un volume d'eau. Les autres couches seront appliquées pures.
- Toujours appliquer en couches fines de façon homogène sans surcharge.
- Temps de séchage entre chaque passe: 30 min à 20°C.
- Séchage avant application du **Béton Ciré Guard® Protect**: 1 heure à 20°C et 4 heures à 10°C.

Pour plus d'informations se référer au **Cahier des Clauses techniques**.

OUTILS D'APPLICATION

- Lisseuse souple à enduit, gant ou balai plat microfibre. Il est également possible d'utiliser un chiffon microfibre ou une éponge épaisse afin de donner des effets nuancés. Le geste de l'applicateur et le matériel utilisé influent sur le rendu final.



CONSOMMATION

Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :

6 à 8 m² / litre pour deux couches.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

- Nettoyer les outils et les équipements utilisés à l'eau immédiatement après emploi.

DONNÉES TECHNIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Colorée
Odeur	: Aucune
pH	: 7 ± 2
Point d'ébullition [°C]	: 100 °C
Densité	: 1.0 environ suivant les coloris
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Totale
Point d'éclair [°C]	: Non applicable

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre 5°C et 30°C.
- Conservation : 24 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

RECOMMANDATIONS

- Ne traiter que des surfaces préalablement nettoyées de toute pollution atmosphérique et de toutes taches.
- Ne pas mélanger à un autre produit.
- Toujours utiliser des surchaussures lors de l'application du produit.
- Température d'application idéale de l'air et du support 15°C à 25°C. Couper toutes les sources de chaleur (radiateur, chauffage...).
- La qualité du support est prépondérante dans l'aspect et la qualité finale du **Béton Ciré Guard®**. Les différences de couleurs peuvent modifier le rendu visuel final. Le système **Béton Ciré Guard®** ne permet pas de corriger les défauts d'aspect du support (rugosité, aspérité, etc.).

SANTÉ / SÉCURITÉ

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévues avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : Porter des gants en latex.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection de la peau à manche longue et des bottes.
- Protection des yeux : Si un risque de projection importante existe, porter des lunettes de protection.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ASSISTANCE TECHNIQUE



GUARD INDUSTRIE

7 rue Gutenberg 93108 MONTREUIL Cedex
Tél: 01.55.86.17.60 - Mail : info@guardindustrie.com
www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 17/12/2020

Fabriqué en France 

Code Produit: 9920